

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 janvier 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme BERNARD, Mme DESOCHE, M. GARRIGUES, M. GOBILLOT, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme FLAMENT (représentée par Mme BERNARD)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) Mme MAILLOT

Membre(s) absent(s) : (3) Mme LE GRAND, M. PERRON, Mme WILLIAMS

Date de convocation : 10 Janvier 2008

Délibération n° : 6-2008

Objet : Création d'un nouveau budget annexe

Le Centre de Jour Les Marronniers était jusqu'en 2007 géré dans le budget principal du Centre Communal d'Action Sociale de Dijon selon l'instruction budgétaire et comptable M14.

A compter du 1er janvier 2008, il doit, suite à son statut d'établissement médico-social, être géré en budget annexe selon l'instruction budgétaire et comptable M22.

Il convient donc de créer au sein du CCAS de Dijon un nouveau budget annexe intitulé « Centre de Jour Les Marronniers ».

Le Conseil d'Administration décide la création de ce nouveau budget annexe.

Adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 6 FEV. 2008

Pour le Président et par déléation,
La Vice-Présidente



Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 17 JAN. 2008